Ondes URBAINES
VILLES de FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

Mercredi 02 Mars 2016 - n°76

Événement - Développement local : faire vivre les coeurs de villes
Numérique - Aménagement du Territoire - Lancement de la phase travaux pour les zones blanches
Economie - Parution d'un décret sur la communication des actes des collectivités par voies écrite et numérique
Numérique - Éducation - Deuxième appel à projets « collèges numériques » avec des opportunités pour les écoles
Europe - Publication d'un décret sur la mise en oeuvre des fonds européens
Economie - Bilan des mesures prises au titre de l'État d'urgence
Economie - Colloque du 22 avril sur les jardins et le climat
International - Appel à projets de coopération décentralisée franco-chilien 2016

ÉVÉNEMENT

Développement local : faire vivre les coeurs de villes

Villes de France consacre ses 8èmes Rendez-vous de l'intelligence locale, qui se tiendront le 15 mars 2016, à Paris, à la revitalisation des centres villes.

Villes de France souhaite faire un point sur les leviers de l'attractivité, qui touchent tous les champs de la vie urbaine (commerce, mobilité, offre résidentielle, vie culturelle…). Pour aborder ce sujet, des experts de la centralité urbaine (David Lestoux, directeur du cabinet Cibles et stratégies), du commerce (Claude Risac, directeur des relations extérieures du groupe Casino) et de la mobilité (Eric Chareyron, directeur prospective du groupe Keolis) échangeront avec des élus qui ont mis en place une stratégie de développement local global comme à Vitré (Pierre Méhaignerie) ou Cahors (Jean-Marc Vayssouze-Faure).

Au cours de ces débats, animés par Jean Haëntjens, directeur d'Urbatopie, Villes de France souhaite aussi traiter de la mobilisation indispensable de tous les acteurs (économiques, institutionnels, associatifs, résidentiels...). Michel-François Delannoy, expert en montages complexes, présentera le programme de la Caisse des Dépôts pour la revitalisation des centres villes. Frédéric Cuvillier, ancien ministre, député-maire de Boulogne-sur-Mer, président du Cner, et Denis Thuriot, maire de Nevers, président de la communauté d'agglomération de Nevers, présenteront leur stratégie et leurs actions. Un acteur du commerce (François Gaucher, président de l'association des commerçants de Vannes) et un représentant des Architecte des Bâtiments de France, Jean-Pascal Lemeunier, apporteront leur témoignage. Sylvie Fol, professeure d'urbanisme à l'Université Paris 1, présentera son projet de recherche international « Altergrowth » sur la décroissance urbaine.

La présidente de Villes de France, Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, présentera en conclusion, les propositions de Villes de France sous la forme d'un « Manifeste pour Faire vivre les cœurs de villes ».

Programme et Inscription en ligne :
- Inscription *(nombre de places limité)*
- Programme

NUMÉRIQUE - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lancement de la phase travaux pour les zones blanches

Fin février, le ministre de l'Economie a annoncé le lancement de la phase de construction des points hauts pour les communes inclues dans le programme de résorption des zones blanches.

Des communes en « pure » zones blanches aidées par l'Agence du numérique

268 communes font partie des cibles en « pure » zone blanche dans le cadre du programme et seront soutenues par l'Agence du numérique pour les 300 points hauts nécessaires, pour un total de 30 millions d'euros. Le raccordement électrique des pylônes et la maitrise du foncier resteront à la charge des communes, avec un budget dont l'ordre de grandeur est de quelques dizaines de milliers d'euros. Les opérateurs se sont engagés à déployer la 3G au lieu de la 2G, initialement prévue. Ils devront proposer un service de téléphonie et d'internet mobiles fin 2016, ou au plus tard six mois après la mise à disposition d'une infrastructure. Le gouvernement n'a pas souhaité redéfinir les zones blanches, laissant la question des territoires mal couverts irrésolue. La mise en valeur de solutions

d'antennes à domicile est proposée par les opérateurs.

Couverture des centres-bourgs et de sites d'intérêt particulier

Les opérateurs prendront par ailleurs en charge le financement de la couverture de 3600 communes par la 3G pour mi-2017. 800 sites d'intérêt particulier seront couverts avec un financement partagé entre l'Etat et les collectivités d'ici à 2020. 50 000 euros seront apportés par site par les aides d'Etat et pour les zones de montagne, ce montant pourra s'élever jusqu'à 70 000 euros. Le premier appel à projets sera lancé le 15 mars 2016 par l'Etat pour la couverture en téléphonie et Internet mobiles des zones de développement économique ou zones touristiques qui en sont dépourvues, à travers l'équipement de 800 sites. Les premiers de ces sites, identifiés par les collectivités locales, seront sélectionnés au printemps. Une première phase permettra d'équiper 300 sites fin 2016, et une seconde concernera 300 autres sites au premier semestre 2017. Un site d'information à destination des élus sera mis en place par l'Agence du numérique notamment pour faciliter le suivi de la couverture.

En savoir plus.

ECONOMIE

Parution d'un décret sur la communication des actes des collectivités par voies écrite et numérique

Un décret du 12 février précise les modalités de publication et de transmission des actes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale, par voie papier et par voie numérisée. Afin d'appliquer les articles 84, 124 et 128 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, le décret vise à améliorer la communication des actes auprès des citoyens. L'article 4 du décret prévoit que les actes pris par les autorités communales, mentionnés au premier alinéa de l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, soient mis à disposition sur le site internet de la commune, « *dans leur intégralité, sous un format non modifiable et dans des conditions propres à en assurer la conservation, à en garantir l'intégrité et à en effectuer le téléchargement* », lorsque ladite commune choisit de publier ces actes sous forme électronique.

NUMÉRIQUE - ÉDUCATION

Deuxième appel à projets « collèges numériques » avec des opportunités pour les écoles

Opéré dans le cadre du plan d'action « *plan numérique pour l'école* » du programme d'investissement d'avenir, le deuxième appel à projets « *collèges numériques et innovation pédagogique* » est paru au journal officiel du 25 février. Les départements pour lesquels des collèges seront retenus, accompagneront les établissements dans leur projet de numérique éducatif et bénéficieront d'un soutien financier de l'Etat pour les projets d'équipements numériques. Une dotation annuelle à hauteur de 30 € sera remise par élève et par enseignant équipé. Les collèges retenus devront impulser le développement du numérique dans les écoles de secteur. Les écoles retenues via des projets co-construits avec les collèges, bénéficieront d'une dotation exceptionnelle de 500 € par école pour l'acquisition de ressources pédagogiques numériques. Les projets devront être mis en œuvre à la rentrée scolaire 2016. Les dossiers de candidatures doivent être transmis avant le 31 mars 2016.

Présentation de l'appel à projet

Dossier de candidature

EUROPE

Publication d'un décret sur la mise en oeuvre des fonds européens

Les modalités de mise en œuvre des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) pour la période 2014-2020 ont été précisées par décret du 8 février . Portant sur "*la coordination, le stockage et l'échange électronique de données, la désignation des autorités de gestion et de certification et les circuits financiers*", il évoque la possibilité d'utiliser le logiciel Synergie pour les autorités de gestion du Feder et du FSE ou leur propre logiciel tandis que les logiciels telePac, Isis (FEADER) et Osiris (FEADER et FEAMP) sont obligatoires pour les autres fonds. Une partie des tâches peut être déléguée par l'autorité de gestion à

"*un service déconcentré de l'Etat, une collectivité territoriale ou une structure créée par l'autorité de gestion à cet effet, une agence de l'eau, un organisme payeur, FranceAgriMer, l'Odeadom ou une structure porteuse d'un groupe d'action locale*".

Fin février, la Commission a, quant à elle, donné des orientations pour combiner les fonds européens avec le plan d'investissement pour l'Europe ou EFSI, au sein d'une brochure destinée aux autorités locales et porteurs de projets.

ECONOMIE

Bilan des mesures prises au titre de l'État d'urgence

Entre la déclaration de l'état d'urgence, du 14 novembre 2015 au 25 février 2016, date de la fin de la première prorogation de l'état d'urgence, les tribunaux administratifs ont rendu 140 décisions relatives à des mesures prises au titre de l'état d'urgence : 116 ordonnances de référé et 24 décisions au fond.
121 des mesures contestées concernaient des assignations à résidence.
Les autres mesures contestées étaient :
- 7 restrictions à la liberté de culte
- 3 interdictions de manifester
- 2 interdictions de vente d'articles pyrotechniques
- 3 fermetures de restaurants
- 3 perquisitions administratives
- 1 interdiction aux supporters de se rassembler et de manifester un jour de match

Le contentieux au Conseil d'État

A la date du 25 février 2016, le Conseil d'État avait été saisi de 43 requêtes :
- 37 décisions ont été rendues
- 6 affaires sont pendantes

Les recours dirigés contre les mesures prises au titre de l'état d'urgence sont examinés dans le cadre défini par les arrêts rendus le 11 décembre 2015 par la section du contentieux.
Le Conseil d'État a jugé que :
- il y a présomption d'urgence pour le juge des référés à statuer à très bref délai après avoir tenu une audience qui assure un débat oral contradictoire
- le juge administratif s'assure du caractère nécessaire, adapté et proportionné de l'assignation à résidence dans son principe et ses modalités d'application (par exemple les obligations de pointages)
- le juge des référés prend toute mesure appropriée pour assurer la conciliation entre le respect des libertés et la sauvegarde de l'ordre public

Au total, sur les 106 mesures qu'ils ont examinées, les juges des référés (tribunaux administratifs et Conseil d'État) ont :
- donné acte de 20 abrogations faites par le ministre de l'intérieur avant que le juge ne statue (19% des mesures attaquées)
- suspendu totalement ou partiellement 17 mesures (16% des mesures attaquées)
- rejeté le référé dirigé contre 69 mesures (65% des mesures attaquées)

Une dizaine de requêtes sont pendantes devant les tribunaux administratifs pour demander l'indemnisation de préjudices subis pendant les perquisitions. Elles seront jugées en priorité, dans le cadre de la décision n°2016-536 rendue par le Conseil constitutionnel le 19 février 2016 en réponse à la QPC transmise par le Conseil d'État.

ECONOMIE

Colloque du 22 avril sur les jardins et le climat

Forte de son expertise en matière de conception et de gestion de jardins et de ses relations privilégiées avec le monde de la recherche agronomique, la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs organise une journée d'échanges sur le thème : « Jardins Familiaux et dérèglements climatiques » en collaboration avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de Vendée.
La journée s'articulera autour de deux grandes parties :
1- « De l'idée du jardin à la réalisation » qui démontrera l'importance de l'intégration des jardins familiaux dans la trame verte et bleue avec l'importance du choix du site dès leur création en anticipant les risques climatiques. Des témoignages d'élus viendront étayer ce principe.
2- « De la réalisation à la gestion associative » qui présentera les points clés pour réussir la création d'un site de jardin familial. Des témoignages de jardiniers et de responsables associatifs illustreront la gestion des dérèglements climatiques et les pratiques mises en œuvre.
Cette journée, animée par Eric Loiselet, délégué pour le Pacte pour le Jardin (www.pacte-jardin.fr), a pour objectif de conduire des réflexions sur les dérèglements climatiques et de partager les bonnes pratiques.

Claude Figureau, botaniste-écologue, spécialiste de la biodiversité, sera le grand témoin et rappellera les grands enjeux ainsi que les impacts des dérèglements climatiques sur nos biotopes.
Cette journée se déroulera dans le complexe « Le Havre d'Olonne » de la ville d'Olonne-sur-Mer (85) avec le soutien de la municipalité.
En, savoir plus : http://www.jardins-familiaux.asso.fr/
Programme

INTERNATIONAL

Appel à projets de coopération décentralisée franco-chilien 2016

Pour la troisième année consécutive, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) et l'Agence chilienne de Coopération Internationale pour le Développement (AGCID), ont décidé de lancer un appel à projets de coopération décentralisée pour les collectivités territoriales françaises et les municipalités chiliennes, ouvert du 15 février au 1er juin 2016 minuit pour la France, 19h pour le Chili.

Les projets candidats devront être portés par des municipalités ou associations de municipalités ou régions chiliennes et par des collectivités territoriales françaises, sur les thématiques suivantes : intercommunalité, tourisme durable, patrimoine, énergies vertes et développement durable.

Cet appel à projets poursuit la dynamique créée par les précédents appels et vise à favoriser de nouvelles coopérations entre le Chili et la France. De la même manière, cette initiative a pour but de développer cette coopération sous une modalité triangulaire en appuyant la participation d'autres pays d'Amérique Latine et des Caraïbes.

Cette initiative démontre la volonté des deux pays de développer la coopération entre ses autorités locales respectives en reconnaissant que la coopération au niveau local facilite la création d'associations bénéfiques pour tous.

Pour présenter un projet ou pour avoir plus d'informations, veuillez suivre les liens suivants : www.agci.cl ou http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des/appels-a-projets-et-fonds-en/appel-a-projets-franco-chilien/

Contacts :

- Ministère des Affaires étrangères, France - Délégation pour l'action extérieur des collectivités territoriales (DAECT) : Christophe Katsahian, Adjoint au délégué ()
- Ambassade de France au Chili - Délégation Régionale de Coopération pour le Cône Sud et le Brésil : Laetitia Quilichini, attaché de coopération régionale () et Marion Giacobbi, Chargé de mission ([email pr

AGENDA

Mardi 8 mars 2016 - Paris
Conférence de presse de Villes de France sur le ferroviaire **Mardi 15 mars 2016** - Paris
Rendez-vous de l'intelligence locale : *" Faire vivre le coeur des villes "* **Mardi 22 mars 2016** - Paris
Rencontre avec Philippe Whal, Président du Groupe La Poste **Mercredi 30 mars 2016** - Paris
Rencontre avec Jean-Louis Chaussade, Directeur général de Suez **Jeudi 23 et vendredi 24 juin 2016** - Beauvais
Congrès annuel de Villes de France

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
http://www.villesdefrance.fr
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi